

## **Violence – Atteinte à l'intégrité**

- Agression sexuelle
- Coups et blessures
- Homicide involontaire
- Viol
- Violences conjugales
- Prostitution, proxénétisme, tourisme sexuel

### **Questions – Réponses**

- Qu'est-ce que la non-assistance à personne en danger ?
- Que faire face à une secte ?
- Quelles sont les différences entre une contravention, un délit et un crime ?
- Maltraitance sur une personne âgée : comment l'identifier et la signaler ?
- Peut-on cacher son visage dans un lieu public ?
- Comment alerter la police ou la gendarmerie en cas d'urgence ?

Toutes les questions réponses

### **Et aussi...**

- Mineur victime

### **Services en ligne**

- Signaler une violence conjugale, sexuelle ou sexiste  
Téléservice



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00